

Procès-Verbal de la réunion pour la Commission Communale de l'Accueil (CCA)

MARDI 29 JANVIER à 19h00 - Administration communale de Stoumont

Ordre du jour

1. Accueil des participants - Tour de table –
2. Présentation de l'ATL et de la CCA
3. Elections des membres des composantes 2 à 5
4. ROI
5. Divers (Plaine de vacances 2019 / Création d'un mouvement de jeunesse/ Et les jeunes ?)

Présents / excusés / absents (P/E/A) :

Nombre de participants : 24 présents / 10 excusés / 3 absents

Commune / Ecoles / Parents / Opérateurs ONE / Clubs sportifs / Membres effectifs, suppléants ou invités.

Poste à la CCA	Prénom	NOM	
Président	Tanguy	WERA	P
Effectif	Vanessa	LABRUYERE	P
Effectif	Julie	COX	P
Suppléant	Jeanine	LEFEBVRE	P
Suppléant			A
Suppléant			A
Invitée	Dominique	GELIN	E
Effectif	Michel	WARLET	E
Effectif	Dominique	SALMON	E
Effectif	Patricia	CRUTZEN	P
Suppléant	Anicée	De Mari	E
Suppléant	Marc	MATHIEU	p
Invitée	Yvette	ORBAN	E
Effectif	Daniel	VOZ	P
Effectif	Benoit	PLUMET	P
Effectif	Flavia	TORTOLANI	P
Suppléant	Donatienne	DEFOUR	P
Suppléant	Céline	DANIELS	P
Suppléant			

Effectif	Bernadette	ABRAS	P
Effectif	Nadine	BERTHOLET	E
Effectif	Cathy	LHOIR	P
Suppléant	Géraldine	VILVORDER	E
Suppléant	Catherine	BOULANGER	P
Suppléant	Valérie	MOES	P
Invité	Jean	NEYSKENS	E
Invitée	Dominique	HERMANS	E
Effectif	Ingrid	GABRIEL	P
Effectif	Christophe	COLLARD	P
Effectif	Fabrice	PIROTTE	P
Suppléant	Julie	KUYERS	P
Suppléant	Ingrid	TIHANGE	P
Suppléant	Nicole	BONMARIAGE	P
Invité	Philippe	BONHOMME	A
Coord. Régionale	Dominique	THIELEN	P
Repr. Province	Thierry	CHRISTIAENS	P
Secrétaire	Anne	LEJEUNE	P
Invitée	Odile	TROCH	E

1. Accueil

Le Président accueille les participants présents et excuse certains membres qui ont été empêchés.

2. Présentation de l'ATL et de la CCA

L'ATL = Accueil Temps Libre rassemble tous les accueils d'enfants de 2 ½ à 12 ans en dehors des horaires scolaires : avant et après l'école, les mercredis, les WE et les congés.

Ces accueils sont organisés par des opérateurs reconnus par l'ONE : l'Accueil extrascolaire (anciennes garderies), les plaines de vacances, le Fagotin, Bouge & Fun,... et des opérateurs reconnus par la FWB : clubs sportifs, Bibliothèques, Centre Culturel, ...

La coordinatrice ATL est responsable de la coordination des opérateurs pour offrir un accueil de qualité accessible à tous les enfants et répondant aux besoins des familles. Elle est aussi responsable pédagogique de l'équipe d'accueillantes. Elle dispose d'un mi-temps subsidié par l'ONE.

La CCA = Commission communale de l'Accueil, est un lieu de rencontre et d'échanges entre toutes les personnes qui s'occupent des enfants de la commune. La CCA rassemble 5 «composantes» (voir ANNEXE 1) :

- 1) les représentants du Conseil communal, 2) les représentants des écoles (chaque réseau doit être représenté), 3) les représentants des parents (chaque réseau doit être représenté) , 4) les associations qui accueillent des enfants et qui sont déclarées ou agréées par l'ONE, 5) les clubs sportifs et ASBL et Bibliothèque, CC qui sont reconnus par la FWB.

Pour chaque composante, 3 membres effectifs (droit de vote) 3 suppléants et des invités devront se rencontrer au moins 2 fois/an pour débattre et approuver les plans d'action et rapports d'activité annuels et proposer les objectifs du programme CLE (pour 5 ans).

3. Elections des membres effectifs et suppléants des 4 dernières composantes.

Les représentants présents de chaque composante se répartissent les postes d'effectifs et de suppléants. Ceux-ci sont notés dans le tableau en ANNEXE 2.

La composition de la CCA sera soumise au Conseil communal pour approbation.

Les participants sont invités à exprimer leurs attentes et leurs projets dans cette nouvelle CCA.

Les attentes sont diversifiées (voir ANNEXE 3). La CCA devrait accroître la collaboration entre opérateurs (renforcement, économie d'échelle, coordination) et promouvoir les activités existantes sur la commune (visibilité, brochure ATL, panneaux) ; elle pourrait aussi répondre à des besoins qui n'ont pas encore été rencontrés (jeunes et ado, stabilité des équipes)...

Ce que chacun peut apporter (voir annexe 3) : une offre de stages et activités, des idées, des regards différents, du lien entre les institutions (ONE, Province, Commune, ...) ou entre les partenaires ou opérateurs (parents, associations, écoles), et aussi des apports spécifiques (locaux, expertise handicap, ..)

Ce premier échange permet déjà d'envisager les grandes lignes du Programme CLE qui sera débattu à la prochaine réunion de la CCA. Les attentes exprimées seront mises en relation avec les résultats de l'analyse des besoins réalisée en 2018.

4. Règlement d'Ordre Intérieur

Le président parcourt les 24 articles du ROI (ANNEXE 4). Le ROI est adopté à l'unanimité.

5. Divers

La coordinatrice sollicite les Directions d'écoles, les autres organisateurs de stage et les parents pour fixer les dates et lieux de 4 semaines de Plaines de vacances en juillet-août 2019. Les possibilités sont réduites à cause de travaux prévus à Rahier et à Chevron.

La création d'un mouvement de jeunesse dans la commune est évoquée par Christophe Collard .

Le développement d'un Centre Jeunes au Fagotin en collaboration avec Cap Sud (AMO) est prévu pour 2019.

Le Président clôture la réunion à 21h00.

ANNEXE 1 : (NB. Les ANNEXES 2 - 3 - 4 sont envoyées par mail, en pièces jointes)

La Commission Communale de l'Accueil

Une assemblée qui œuvre pour un accueil de qualité
des enfants (2,5 à 12 ans) durant leur temps libre



Plateforme
Communautaire
ATL

Avec le soutien de



Un outil de la Plateforme communautaire ATL - Janvier 2019 - Croquis disponible sur www.plateforme-atl.be
Éditeur responsable : Plateforme ATL - Graphisme : Sophie Van den Bergh